

PROJET DE HUB DE MOBILITÉ À TREIGNES

Soirée citoyenne du 24 avril 2025

Détails de la réunion

Description :	Réunion d'information à destination des citoyens concernant les projets de mobilité dans le cadre des projets européens CROSS4MOBILITY: un projet INTERREG qui vise à construire et animer un hub de mobilité à Treignes. Ce hub proposera des vélos électriques en location, une voiture partagée électrique en location, un emplacement pour recharger une voiture électrique et des emplacements de recharge sécurisés pour des vélos électriques Le GAL: un projet LEADER qui vise à inciter la pratique du vélo, à stimuler l'autopartage entre voisins, à proposer un système de covoiturage local et une formation autour de la mobilité durable. Des aménagements vélos seront proposés pour les trois communes impliquées dans ce projet (Viroinval, Couvin, Philippeville).
Modules concernés :	• Mobilité rurale ; • Mobilité douce et partagée ; • Autopartage et développement durable.
Participants :	• Karim Fattah (Echevin de la Mobilité de la commune de Viroinval) ; • Claudine Bril (Mobilesem) ; • Pierre Oldenhove (Prestataire d'autopartage) ; • Sara Laurence Visée (Espace Environnement) ; • Hélène Higny (Employée d'administration au service cadre de vie) ; • Citoyens de Treignes et des villages avoisinants (20 personnes).

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



CROSS4MOBILITY

Excusés :	/
-----------	---

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue/Introduction ;
2. Présentation du contexte et des projets européens ;
3. Présentation d'un service d'autopartage ;
4. Séance d'échanges avec les citoyens.

Procès-verbal

1. Introduction :

Karim Fattah, échevin de la mobilité, ouvre la réunion par un mot de bienvenue. Il rappelle que la mobilité est un enjeu majeur pour la commune de Viroinval, compte tenu des réalités rurales et de l'accès limité aux services de transport. Il souligne que la réussite de ce projet repose sur l'implication et la participation active des citoyens, car ce sont eux qui connaissent le mieux leurs besoins quotidiens.

L'objectif est de co-construire ensemble des solutions adaptées, en tenant compte des attentes locales, afin d'améliorer durablement les déplacements dans toute la commune.

2. Présentation du contexte et des projets européens :

Claudine Bril, engagée par Mobilesem et coordinatrice de CROSS4MOBILITY, présente le contexte et l'origine des projets CROSS4MOBILITY et LEADER GAL.

Elle expose tout d'abord un constat clair : sans voiture, il est très compliqué de se déplacer dans la commune de Viroinval. L'offre de transports en commun est limitée, et les alternatives de mobilité sont rares. Elle souligne qu'il n'existe pas une seule solution de mobilité, mais des mobilités multiples: selon le

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



CROSS4MOBILITY

déplacement à réaliser (travail, courses, loisirs) et selon la situation de chacun (âge, moyens financiers, autonomie), des solutions différentes peuvent être envisagées. Il est donc important que des solutions variées de mobilité soient proposées.

Mettre en place de telles solutions représente cependant un coût important en temps et en argent, d'où l'importance de s'appuyer sur des financements conséquents qui courent sur un certain laps de temps.

C'est ainsi que deux programmes européens ont été mobilisés, chacun courant sur quatre ans (d'avril 2024 à mars 2028) :

- Le projet Interreg CROSS4MOBILITY, développé en collaboration avec des partenaires français (nécessité d'un lien transfrontalier) ;
- Le projet LEADER GAL, porté localement avec les communes de Viroinval, Couvin et Philippeville, pour soutenir la mobilité rurale et encourager l'usage du vélo et l'autopartage.

Le choix de Treignes pour implanter un premier HUB de mobilité se justifie par sa situation stratégique proche de la frontière et ses caractéristiques rurales.

Le HUB vise à :

- Offrir des moyens de déplacement partagés : vélos, voitures ;
- Relier plus facilement les villages entre eux ;
- Réduire la dépendance à la voiture individuelle.

Claudine précise que le projet constitue également une opportunité d'expérimentation : dans une commune où la part de la population potentiellement intéressée est encore limitée, cela permet de tester, ajuster et faire évoluer les services en fonction des retours des usagers avant un éventuel déploiement plus large.

3. Présentation d'un service d'autopartage :

Pierre Oldenhove, prestataire d'autopartage, présente le fonctionnement envisagé de l'autopartage dans le cadre du HUB de mobilité.

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



CROSS4MOBILITY

Il explique que l'autopartage peut répondre à deux types de besoins :

- Un trajet ponctuel.
- Un objet de mobilité mis à disposition pour l'usage de chacun, de manière flexible et accessible.

Le but du système est de faciliter le partage de la voiture entre différents utilisateurs, en simplifiant les aspects liés à l'assurance, la gestion de groupe et le paiement.

Le modèle est basé sur un paiement à l'utilisation, combinant deux composantes :

- Le temps d'utilisation (2,5 € par heure avec un maximum de 30 € pour 24 heures).
- La distance parcourue (0,30 € par kilomètre).

Il s'agit d'une solution plus économique que la possession d'un véhicule personnel pour des usages occasionnels.

Comment fonctionne l'inscription ? Trois documents sont nécessaires :

- Carte d'identité ;
- Permis de conduire ;
- Attestation de résidence.

Une fois ces documents transmis, la validation de l'inscription se fait dans un délai de 24 heures. À noter : il n'y a pas de coût d'inscription.

Utilisation du service :

- Le système peut être utilisé via un smartphone (application mobile simple) ou via un badge électronique ;
- Le badge permet une réservation active et l'accès sécurisé au véhicule ;
- Une carte pour l'énergie est fournie ; les utilisateurs n'ont donc pas à avancer de frais.

À respecter :

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



CROSS4MOBILITY

- Avant de prendre possession du véhicule, il est demandé aux utilisateurs de signaler tout dégât éventuel pour éviter les contestations.
- Des règles de bon usage sont établies : il est interdit de boire, manger ou fumer à bord des véhicules afin de garantir la propreté et le respect des autres usagers.
- Le véhicule doit être repris et restitué au même point (station d'origine).

Accompagnement et pédagogie : Un coaching est prévu pour aider les utilisateurs à prendre en main le service. Les personnes formées pourront à leur tour accompagner d'autres utilisateurs, créant ainsi un cercle d'entraide local.

Alternative proposée : Une forme plus souple d'autopartage entre voisins est également envisagée, permettant une organisation encore plus personnalisée et locale.

Enfin, Pierre Oldenhove insiste sur l'importance d'éviter les actes de malveillance et rappelle que la réussite du projet repose sur la confiance et le respect des objets partagés.

Résumé des remarques et questions/réponses des citoyens :

- Comment aller jusqu'à la gare ? FlexiTEC est une solution envisagée en raison du manque de bus.
- En cas d'absence de réseau mobile ? Utilisation possible d'un badge pour accéder au véhicule.
- Problèmes de technologie ? Formation prévue, application simple d'utilisation.
- Encourager l'usage du vélo : Complémentarité entre vélo et voiture partagée envisagée.
- L'accessibilité vélo reste à améliorer.
- Accès pour les touristes : Inscription préalable obligatoire.
- Peut-on aller loin ? Aussi loin qu'on veut mais l'utilisation au-delà de la frontière est limitée à 50 km, sauf demande exceptionnelle. Pour Treignes, 50km permet d'aller jusqu'à Givet et Charleville ce qui est déjà très bien.

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



CROSS4MOBILITY

- Gestion du taux d'occupation : Réservations régulières possibles pour éviter les problèmes de nonaccès à la voiture.
- Coût pour un particulier qui souhaite proposer sa voiture via Wibee (autopartage entre voisins) : le propriétaire récupère 80% des revenus générés par les locations, les 20% restants étant la part de Wibee pour la gestion du service.
- Recharge du véhicule : Recharge automatique au retour ; autonomie suffisante (350 km).
- Assurance : Couverture complète (RC, protection conducteur, omnium, assistance, protection juridique).
- Et pour les personnes sans permis ? Piste à explorer, réflexion en cours.
- Entretien du véhicule : Réalisé mensuellement par le prestataire ; gestion locale est recherchée.
- Respect des horaires : Prévoir une réservation large mais paiement uniquement sur la consommation réelle.
- Solutions pour d'autres villages : Une étude est en cours pour répondre aux besoins spécifiques. Mais la voiture à Treignes pourra être utilisée par des citoyens d'autres villages qui pourront utiliser le bus ou le Flexitec (transport à la demande au prix d'un ticket de bus) pour aller jusqu'à la station d'autopartage à Treignes.

4. Échanges avec les citoyens :

Sara, représentante d'Espace Environnement, a animé la séance d'échanges avec les citoyens en structurant la discussion autour de quatre grandes questions principales :

1. Que pensez-vous du HUB ? Quels services ou équipements seraient utiles ?

- Besoin de pistes cyclables sécurisées entre les villages.
- Intérêt certain pour l'autopartage afin d'éviter l'achat d'une seconde voiture.
- Suggestions : installation de kits de réparation pour vélos, création d'abris sécurisés pour vélos, mise en place de HUB décentralisés dans les villages.

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France – Wallonie – Vlaanderen



CROSS4MOBILITY

- Crainte évoquée : l'accessibilité financière pour les personnes sans voiture ou avec des ressources limitées.

2. Qu'est-ce qui vous inciterait personnellement à utiliser le HUB ?

- Utilisation ponctuelle d'un véhicule supplémentaire.
- Opportunités de balades à vélo facilitées par le service.
- Recherche de convivialité, entraide, et fluidité entre les moyens de transport.
- Importance d'avoir un prix abordable et une accessibilité facilitée.

3. Quels sont vos principaux besoins ou difficultés de déplacement ?

- Besoin de solutions pour le transport d'objets volumineux.
- Manque de passages piétons dans les villages (Treignes, Mazée, Vierves).
- Fréquence insuffisante des bus, particulièrement le week-end.
- Insécurité des déplacements pour les piétons et les cyclistes sur certaines routes.

4. Avez-vous des suggestions ?

- Organisation de covoiturages entre les communes.
- Développement de liaisons bus efficaces, notamment Dinant – Couvin.
- Création de voies cyclables sécurisées le long de la N99 (route entre Chimay et Doische et plus particulièrement ici le tronçon entre Treignes et Couvin)
- Proposition de rencontrer les responsables du TEC pour discuter de l'offre de transport public.

La réunion s'est clôturée sur des échanges constructifs et un réel intérêt de la population pour le développement de solutions de mobilité adaptées à la réalité du territoire. Les différentes suggestions et remarques formulées seront prises en considération pour affiner la mise en œuvre du projet de HUB de mobilité à Treignes.

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France – Wallonie – Vlaanderen



CROSS4MOBILITY